

## PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique le 29 juillet 2011 à 10 h.

Sont présents :

M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec  
Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis  
M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Sont absents :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président  
Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général  
Mme Marie-Josée Couture, secrétaire

### Ouverture de la séance

En l'absence du président et de la vice-présidente, monsieur François Picard, conseiller de la Ville de Québec, est désigné avec l'accord unanime de tous les membres présents, pour ouvrir et présider la rencontre. Il est constaté le quorum.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° E-2011-75**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- ✓ Reporter le point 3 à une séance ultérieure : Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 22 juin 2011.

Adoptée à l'unanimité

### Embauche d'une conseillère sénior en environnement

#### **Résolution n° E-2011-76**

- Procéder à l'embauche de Mme Mylène D'Aoust à titre de conseillère sénior en environnement. Mme D'Aoust entrera en fonction le lundi 29 août 2011.
- Accorder à Mme D'Aoust le traitement salarial correspondant à ses qualifications et à son expérience, et ce, selon l'échelle salariale comprise entre [REDACTED] plus du régime de base d'avantages sociaux offert au personnel régulier de la CMQ.

Référence : Mémoire du 28 juillet 2011  
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

---

PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

---

SECRÉTAIRE